

La colère qui monte...



La colère qui monte...

Le gouvernement jouerait-il avec le feu ? S'il voulait exciter la colère des professionnels, il ne s'y prendrait pas autrement... D'autant que la colère atteint aussi le « *Monsieur et Madame tout le monde !* ». On le sait, des mouvements dit « citoyens », à la spontanéité plus ou moins suspecte, s'annoncent. On évoque un blocage du pays le 17 novembre, un samedi...

Pour l'OTRE, il est difficile de se lier à une action dont on ne connaît pas ou peu les organisateurs ni les buts affichés. Certains « collectifs » qui nous ont contactés, ne souhaitent pas, en tout état de cause que les organisations professionnelles soient présentes... Dont acte. Mais en toute hypothèses, c'est également pour nous une question de responsabilités car sur le fond les revendications des professionnels routiers ne sont pas précisément les mêmes que celles de ces citoyens, parfois *jusqu'au boutistes* et dont la violence des messages sur les réseaux sociaux inquiète parfois. La colère est légitime surtout dans ces circonstances où le prix des carburants et

son augmentation obère les libertés de travail des uns et des autres. Mais l'incitation à la violence n'est pas tolérable. Elle a parfois l'effet boomerang de retourner l'opinion publique, qui déteste le désordre, contre le bien-fondé d'une cause... Les agitateurs de tout poil qui veulent en découdre et les *grandes gueules* devraient parfois y réfléchir à deux fois, autant qu'il leur est possible...

Il ne s'agit pas de se tirer une balle dans le pied !

L'OTRE, comme l'ensemble des organisations professionnelles, négocie et manifeste son mécontentement dans les rencontres régulières qu'elle peut avoir avec le gouvernement.

Notre organisation ne dit pas, nulle part, qu'elle ne recourra pas à des manifestations plus visibles y compris par des blocages ciblés, organisés et structurés comme elle a su le faire à huit reprises lors des mouvements anti écotaxe. Le gouvernement est prévenu...

Car, ne nous payons pas de mots : la fiscalité écologique et la trajectoire de taxation des carburants fossiles (Gazole et Essence) prévue par la disposition de l'article de la loi de finances pour 2018, est véritablement punitive ! Qu'on en juge : d'ici à 2022, la manne financière perçue par l'État au titre de la seule augmentation de la TICPE et de la « Taxe carbone » représentera un gain de plus de 34 milliards d'euros représentant notamment une augmentation de plus de 24 centimes d'euros par litre de gazole en 2022.

L'OTRE s'est indignée de cette augmentation pénalisante pour toutes les entreprises du transport de personnes et de marchandises.

Les défenseurs de cette taxation écologiques entonnent le refrain de la transition énergétique, serine le couplet du remboursement partiel de TICPE répétant à satiété l'antienne de la surcharge gazole... C'est oublié vite, très vite, que le remboursement partiel de la TICPE (menacé dans le cadre de la LOM) ne concerne que les entreprises de poids lourds de plus de 7.5 tonnes et les autocars.

Tous les autres professionnels de la route, chefs d'entreprise du transport léger ou du transport sanitaire ne sont nullement concernés.

De plus, de plein fouet ils vont subir cette augmentation sans pouvoir la répercuter ou difficilement.

Et que dire de la décision du ministère de la Transition écologique de supprimer l'avantage fiscal sur le gazole non routier qui est évalué à 500 millions d'euros ? L'impact de ce dispositif prévu au projet loi de finances 2019 sur les entreprises du routier est considérable et le surcoût notamment pour les entreprises de transport frigorifique se chiffre en plusieurs milliers d'euros. Dans ce contexte, l'OTRE juge impératif de « neutraliser » tout effet de déstabilisation économique du secteur. Il est urgent de ne pas rompre l'équilibre économique des contrats en cours.

Mais la plupart des 38 000 entreprises de transport en France sont de petites et moyennes structures. Adhérentes ou non à une des fédérations patronales représentatives, elles pourraient vouloir participer aux actions du 17 novembre ou bien avant. Certains l'ont déjà fait en Haute-Savoie en rejoignant en ce mois d'octobre l'action des sociétés du BTP pour une *opération escargot*. Car, au fond, même si ce ne sont pas des problèmes identiques, toutes s'accordent sur

une grogne générale...

L'OTRE continue, unie aux autres fédérations, de discuter point par point avec la ministre des transports. Cette discussion ne date pas d'il y a quelques jours. L'OTRE le répète, s'il fallait entamer une épreuve de force avec le gouvernement en appelant à des manifestations les entreprises du transport pour amplifier celui des citoyens, ce ne serait que dans l'hypothèse ultime de la rupture d'un dialogue.

D'une manière ou d'une autre, personne n'a intérêt à jouer avec le feu...

Mais le gouvernement doit tenir compte de la colère qui monte !

Philippe BONNEAU